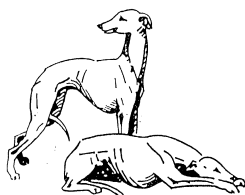


## **CLUB FRANCAIS DU WHIPPET**

Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le ministère de l'Agriculture  
Siège social : 2, rue des Combes - 17350 - CRAZANNES



### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE DU CFW SAINT DENIS DE PILE - 19 JANVIER 2008**

La séance est ouverte à 15 heures.

Les membres présents signent la feuille d'émargement :  
Mlles Massa et Moniot, Mmes Bourdin et Chonac, MM Coppel, Klein et Pellen.  
Mlle Lombard est absente et excusée.

Mme Chonac est désignée secrétaire de séance.

- 1) **Approbation du compte rendu de la réunion de comité siégeant en conseil de discipline le 8 décembre 2007 à 14 heures à Saint Pierre des Corps.**

Il est approuvé à l'unanimité.

- 2) **Approbation du compte rendu de la réunion de comité du 8 décembre 2007 à 15 heures à Saint Pierre des Corps.**

Il est approuvé à l'unanimité.

#### **3) Gestion des finances du CFW.**

Mr Klein remet un rapport financier pour l'année 2007.

A l'unanimité le comité décide de demander à Mme Ducros de rembourser l'avance consentie par le club (cent cinquante euros - chèque numéro : ...7956 en date du 13 septembre 2003) déduction faite des montants des factures en cours dont les justificatifs seront à adresser au trésorier.

Mr Klein souligne la baisse des annonces publicitaires sur la revue. Les nouveaux tarifs des encarts publicitaires seront publiés, à savoir :

- Deuxième, Troisième et Quatrième de couverture: 80 euros
- Une page intérieure Couleur : 70 euros
- Une page intérieure Noir et Blanc : 45 euros
- Une demi page intérieur Noir et Blanc : 30 euros.
- Tarif dégressif : deux parutions : moins 20%  
trois parutions : moins 25%  
quatre parutions : moins 30 %

Les textes publicitaires accompagnés de leur règlement seront adressés à Mr Pellen.

Mlle Moniot aborde le sujet de la seconde signature sur le compte du club. Actuellement seul Mr Klein a la signature et le chéquier. Le comité est d'accord pour qu'une seconde signature soit donnée ; Mlle Moniot refuse d'avoir la signature et propose celle de la trésorière adjointe. Il est entendu que seul Mr Klein sera en possession du chéquier.

#### 4) Point sur la revue du club et le bulletin des champions.

Mr Pellen explique les multiples problèmes qui se sont posés pour la préparation de la revue : résultats NE, problèmes informatiques, ... Ils sont maintenant résolus et la parution des prochaines revues devrait se faire selon le planning annoncé.

Le stock des anciens bulletins est épuisé. Il est proposé pour le numéro 75 l'impression d'une centaine de bulletins supplémentaires. Cette revue pourra être proposée à la vente pour le prix de cinq euros.

Le reliquat des revues sera stocké au secrétariat.

La revue est envoyée aux juges d'exposition et aux juges de travail ; Mr Klein souhaiterait qu'elle parvienne également aux divers clubs de whippets étrangers et qu'un échange puisse ainsi s'instaurer. Mlle Moniot demande qu'une liste de ceux-ci soit établie.

Mlle Lombard est chargée de faire établir des devis concernant l'édition du bulletin des champions (2005) ainsi que les photocopies pour les bulletins d'adhésion (format A4 N/B), les feuilles d'engagement pour la prochaine NE (N/B) et les inscriptions au bulletin des champions (A4 N/B), ces photocopies devant être jointes au bulletin « numéro 75 ».

Mme Bourdin annonce le prochain congrès mondial du whippet en Suède en juillet 2008, et souhaiterait d'une part que celui-ci soit annoncé dans le bulletin, ce qui sera fait par un article qu'elle se charge d'écrire pour le numéro 76 et d'autre part que le club français soit représenté officiellement. Le comité donne son accord pour que celui-ci soit représenté par Mme Bourdin.

#### 5) Date de l'A.G.O.

L'Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le vendredi 2 mai 2008 à Yzeure (base de loisirs des Ozières) à 17 heures 15 et une Assemblée Générale Extraordinaire sera convoquée à 17 heures même lieu en vue de modifier le siège social. Les convocations seront publiées dans la revue 75.

#### 6) Nationales d'Élevage 2008 et 2009

##### Nationale d'Élevage 2008.

Mlle Moniot présente l'organisation de la prochaine Nationale d'Élevage à Yzeure (cf compte rendu travail NE).

Pour la Nationale d'élevage, Mme Bourdin offre une coupe au whippet le plus âgé participant à l'ENC ainsi qu'un trophée au meilleur espoir; ce trophée sera gardé par le gagnant pendant l'année et remis en jeu lors de la nationale d'élevage suivante.

Mr Coppel offre une récompense au meilleur chien de travail de l'exposition.

Mme Chonac s'occupe des réservations d'hôtels pour les juges invités.

Le comité donne son accord pour l'organisation d'une conférence lors de ce dîner par le Docteur Vétérinaire Bouvot sur le sujet : le taux de progestérone chez la femelle.

Mlle Moniot informe le comité que Mr Gawlas a préparé un site présentant la prochaine nationale d'élevage, qui sera mis en lien avec celui du CFW.

Mlle Moniot montre le modèle de la feuille d'engagement 2008, précise que la clôture de réception des engagements est fixée au 15 avril 2008 en accord avec la société Cédia qui assurera la gestion des engagements. Mlle Massa est chargée de la vérification de l'exactitude des dossiers d'engagements.

##### Nationale d'Élevage 2009.

Mlle Moniot propose qu'à partir de l'année 2009, la Nationale d'Élevage soit scindée en deux manifestations distinctes en dates et lieux :

**\*Premier week-end : Exposition Nationale d'Élevage** avec attribution du CACS de championnat couplée à la PVL spéciale CFW avec attribution du CACP de championnat.

L'exposition nationale d'élevage pourrait être organisée sur deux jours (un jour pour les mâles et un pour les femelles). Cette Nationale d'élevage pourrait accueillir des sessions d'harmonisation et de coordinations pour les juges formateurs ainsi que des sessions préparatoires pour les candidats juges.

**\*Deuxième week-end : Exposition Régionale d'Élevage** (conseillée par la SCC et servant à la grille de cotation) couplée à l'ENC spéciale CFW avec attribution du CACT de championnat.

Des conférences et débats pourront aussi être organisés lors de ces deux week-ends.

Le comité approuve cette formule par six voix pour et une abstention.

Les dates et lieux retenus pourraient être :

Pour le premier week-end : 8/9/10 mai 2009. Mlle Lombard se renseignera sur la possibilité de le faire à Romorantin, ville qui accueille déjà la Nationale d'élevage du club du barzoï ; Mlle Moniot prendra contact avec Mr Tisseur.

Pour le deuxième week-end : 12/13 juillet 2009 - Soissons. Mr Klein fait remarquer que ces dates ne pourront être utilisées que pour l'année 2009 car le club de Soissons organise chaque année à cette date deux journées ENC/PVL.

Le choix du jury pourra se faire par consultation mail des membres du comité.

Un formulaire bilingue pourrait être fourni aux juges qui n'auraient plus qu'à cocher des cases pour faire leurs commentaires.

Le principe du challenge beauté/performance reste ; il est complété par un Super Challenge pour les whippets ayant participé aux quatre épreuves. Il désignera un Top Whippet 2009...

#### **7) Commission des juges et des expositions**

La SCC a demandé à chaque association de race de lui fournir la teneur de l'examen de candidat juge. Celui-ci doit se présenter sous forme d'une cinquantaine de questions. Mr Coppel remet à chaque membre un dossier préparé par le « groupe de travail juges » et souhaite que chacun lui fasse part de remarques éventuelles.

Lorsque le comité aura accepté la teneur de ces questions, celles-ci seront communiquées à la SCC.

Mr Coppel tient à jour un listing des juges de whippets invités lors des Nationales d'Élevage, des championnats et spéciales ainsi que des juges formateurs.

Mr Coppel évoque le cas des juges formateurs ayant procédé à la confirmation de whippets hors norme. Mlle Moniot doit récupérer rapidement auprès de Mme Ducros les dossiers d'appel de confirmation afin de statuer sur ce sujet lors de la prochaine réunion.

La commission des juges est composée de Mmes Bourdin et Chonac, Mlle Moniot, Mrs Coppel et Pellen. Cette commission gère aussi les appels de confirmation ; Mr Coppel en est le responsable.

**8) Le point 8 (difficultés rencontrées par Mme Remars dans ses fonctions de secrétaire) n'a plus de raison d'être.**

#### **9) Gestion du site internet**

Mr Pellen explique les divers problèmes qu'il rencontre dans la gestion du site (nombre de photos à publier, la durée de l'annonce).

Afin d'avoir des informations toujours d'actualité, les déclarations de saillies seront supprimées après un délai de trois mois, les portées seront affichées jusqu'aux trois mois des chiots, en l'absence d'actualisation des adhérents elles seront alors supprimées. Le nombre des photos est limité à deux pour les saillies et deux pour les portées. Ces photos seront réactualisées à chaque fois que l'adhérent en fera la demande.

Mr Pellen demande à recevoir les résultats sous Word.

Mme Bourdin fait remarquer que des élevages non adhérents au club apparaissent en lien sur le site. Mr Pellen s'engage à effectuer les modifications nécessaires tout comme cela a déjà été fait pour la liste des éleveurs.

## **10) Point sur l'Eurosighthound**

Mr Klein rend compte de l'évolution de l'organisation du prochain Eurosighthound. Les membres de l'U.C.F.L.A. ont visité le site du Touquet: treize rings seront installés sur l'hippodrome.

Les tarifs d'engagement ont été décidés et les feuilles d'inscription sont en cours de création.

Conformément aux statuts de l'association, (art 6) Mlle Moniot, en sa qualité de Présidente est de droit un des représentant du CFW à l'U.C.F.L.A.

## **11) Questions diverses**

\*Mlle Moniot se charge d'envoyer à la SCC le nom d'un secrétaire et d'un commissaire de ring pour le championnat de France à Lyon.

Mlle Sallaz sera sollicité ainsi que Mme de la Ferrière pour la tenue du stand du club.

\*Mr Pellen propose que des « spéciales » whippet soient dans l'avenir jumelées avec des « spéciales » d'autres races de lévriers.

\*Mr Klein soulève le problème de la remise de coupes lors de « spéciales ». Doit-on continuer ce genre de récompense dans la mesure où cela ne fait pas augmenter le nombre des adhérents? Des flots ou des objets personnalisés seront offerts lors de ces manifestations, accompagnés si possible d'une collation.

\*Mlle Massa souhaiterait savoir le nom du responsable des listings naissances et portées à la SCC. Mlle Moniot va se renseigner. La question est de savoir si lors de demande de renseignements concernant des chiots le club fournit la liste de toutes les portées déclarées ou bien seulement celles des membres du club.

\*Mlle Moniot va prendre contact rapidement avec Mme Ducros pour faire le point sur le Salon de l'Agriculture. Elle souhaite savoir où en est l'organisation de la représentation du club durant toute la durée du salon. Mr Pellen prendra contact avec Mme Howarth qui s'occupe déjà de cette question.

\*En ce qui concerne la représentation du club lors du championnat de France à Lyon en juin prochain, plusieurs personnes du comité seront présentes.

\*Enfin en ce qui concerne d'éventuelles cooptations pour compléter partiellement ou totalement le comité, Mlle Moniot rappelle que les statuts du club autorisent le comité à fonctionner avec huit personnes (le quorum étant sept - article 13 des statuts du club). A la question : doit-on aller vers une (ou des) cooptation, les membres du comité ont répondu non par une voix pour, cinq voix contre, une abstention.

\*Mlle Moniot prendra contact avec Mme Ducros pour récupérer les archives du club.

La réunion de comité est levée à 19 heures 50.